

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	20 (1912)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	La vie de société dans le pays de Vaud au XVIIIe siècle
<b>Autor:</b>	Secrétan, H.-F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-18359">https://doi.org/10.5169/seals-18359</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Item et pour la pinture de corones d'espines, cloz, plaes,  
(plaies) tam le venredi come le londi, ij s.  
A Pier Sechaul pou les cloz et aultres choses mises en  
la grand croy, ij s.  
Chiez Pier Saget pour le soppé de lxvij personnes,  
iiij l.

La conquête d'Orbe par les troupes bernoises et fribourgeoises ne modifia pas immédiatement les conditions de la vie sociale de la petite ville. Ce fut l'arrivée de la Réforme, au siècle suivant, qui produisit cette transformation.

Au milieu du pays de Vaud placé sous la domination savoyarde, la ville d'Orbe dépendant d'une maison princière bourguignonne, a été en quelque sorte une enclave, avec des conditions d'existence très spéciales, diverses de celles des bourgs environnants. C'est ce qui nous a engagé à développer, ici, grâce à des textes nouveaux, son histoire au XV<sup>e</sup> siècle.

Si ces renseignements sont appréciés du lecteur, nous tenterons de poursuivre nos recherches pour le siècle suivant.

Frédéric BARBEY.

---

## LA VIE DE SOCIÉTÉ DANS LE PAYS DE VAUD AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

(Suite.)

---

Gibbon fut pour William de Sévery, qu'il appelait : « notre fils », un second père. Il s'intéressait à son éducation, à son avenir ; il le conduisit à Londres où il l'entoura

de soins touchants et l'introduisit à la cour et dans cette grande aristocratie anglaise qui conservait et conserve encore les plus nobles traditions de travail, d'énergie et de culture. Les lettres du jeune de Sévery sont l'écho vivant de ce séjour fécond et sont émaillées d'observation fines et savoureuses. Nous vivons dans l'intimité de la famille de lord Sheffield, l'ami de Gibbon ; nous voyons apparaître les figures de Pitt, de Fox, les grands parlementaires, et de Sheridan, l'accusateur public au procès Warren-Hastings.

On voudrait tout citer ; chaque ligne renferme un témoignage précieux et laisserait un regret au critique, qui doit se borner, s'il n'était sûr que les lecteurs qui auront la chance d'avoir entre les mains ces documents inestimables ne sauteront pas une de ces pages qu'un charme entraînant a liées les unes aux autres.

Les de Sévery ont jugé comme il fallait l'œuvre de Gibbon. Nous nous permettons de relever deux de leurs appréciations. On a accusé Gibbon d'être hostile au christianisme. « Les chapitres XV et XVI de son histoire, disent nos auteurs, n'allèrent pas sans soulever de vives protestations à cause des attaques qu'ils contenaient contre le christianisme. Le véritable scandale qui en résulta fut probablement pour quelque chose dans la décision de Gibbon de quitter l'Angleterre. »

A notre sens l'accusation est injuste ; Gibbon n'a jamais été antichrétien ; l'historien n'a pas à prendre parti dans les conflits religieux ; il raconte la naissance, la vie, la dissolution des organismes politiques. On est convenu d'appeler décadence la période où une vaste société politique se raréfie, s'appauvrit et enfin se désagrège, et on a le droit de le faire parce que la majorité des hommes pense et agit comme si la vie et la conservation de la vie des individus et des sociétés était un bien. S'il en est ainsi ; si l'on se borne à juger la conception et la prédi-

cation chrétienne primitives comme un fait historique, apparu dans l'empire romain, il est bien évident que le christianisme des premiers siècles a été une véritable crise de cet organisme social et qu'il a contribué à sa destruction. Le christianisme, en effet, ne se bornait pas alors à prêcher un monothéisme relatif et la fraternité des hommes et des races, leur unité dans l'amour ; il exaltait le célibat, la pauvreté volontaire et la non-résistance aux méchants ; il annonçait constamment la fin imminente du monde et cette vision catastrophique, inspirant aux populations un mélange de terreur et d'attente passionnée, fut un des facteurs essentiels de sa propagation. Comme, de nos jours, l'annonce d'une comète terrorise des populations arriérées qui vendent encore leurs biens, abandonnant leurs champs pour se rendre dans les églises, la vision apocalyptique éloignait l'homme des intérêts matériels. Les voyants interprétaient les événements, les bouleversements physiques et assignaient des dates, différentes suivant les régions, à la fin du monde et à l'accomplissement des promesses qu'on attendait. Tertullien avait fixé la fin du monde au jour de la chute de Rome qu'on pouvait déjà prévoir de son temps (Apologie C. 32).

L'important, c'était donc, moins de bien vivre que de se préparer à bien mourir par l'ascétisme, la pauvreté, le renoncement aux jouissances sensibles. On voyait des patriciens romains n'avoir avec leurs femmes que des relations mystiques et vendre d'immenses domaines pour en distribuer le produit en aumônes qui permettaient à des foules de vivre dans l'oisiveté. Or la force des sociétés repose sur le travail, l'épargne et la natalité et sur l'énergie et les vertus que ces fonctions impliquent. En exaltant le célibat, qui ne peut être qu'une faute ou un malheur, la pauvreté volontaire qui ruine l'épargne et décourage la vie active, les chrétiens ont certainement contribué à la ruine de l'État et à l'anarchie sanglante qui l'a suivie pendant des siècles. Quelques-uns allè-

rent plus loin ; ils se firent les complices effectifs des barbares chrétiens, même hérétiques, en haine de la civilisation antique, en haine de la Rome ancienne, encore orgueilleuse et menaçante dans la suprême majesté de ses souvenirs. D'ailleurs, la majorité des patriciens était encore païenne, c'est-à-dire nationaliste et antichrétienne à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, malgré d'éclatantes défections. Salvien applaudit au triomphe des Vandales qu'il donne comme modèle aux Romains et saint Augustin, après la prise de Rome par Alaric, va jusqu'à dire que les peuples auxquels Dieu a confié son glaive peuvent commettre des crimes impunément. Le respect des Visigoths pour l'asile que les assiégés trouvèrent dans les basiliques chrétiennes le rend indulgent pour leurs forfaits. Enfin comment l'érudit et le penseur ne frémiraient-ils pas d'une angoisse rétrospective en pensant que des fanatiques voulaient détruire des œuvres classiques comme celles de Cicéron dont la morale si haute parlera toujours à l'âme humaine. C'est lui qui avait dit *Nullum templum virtuti majus conscientia*. C'est Lucain qui a dit avant Kant : *Est ne dei sedes est cælum et virtus ?* (le seul temple de Dieu n'est-il pas le ciel et le cœur de l'homme vertueux ?) Comment la prédication d'amour aurait-elle pu se répandre si elle n'avait pas trouvé le cœur des hommes disposé à la recevoir ? Le monde a survécu aux espérances mystiques des premiers chrétiens et le christianisme gardant son idéal moral incomparable s'est adapté à la vie et aux conditions de la vie des sociétés politiques. Mais l'historien ne peut pas méconnaître le rôle des faits religieux dans la décadence politique de Rome, et c'est bien à tort que Vinet trouve dans Gibbon un poison subtil qui lui en rend la lecture impossible. Si religieux qu'ils fussent, les amis suisses, au foyer desquels Gibbon était accueilli, ne pensaient pas ainsi et on ne trouve pas trace dans la correspondance d'un préjugé si peu fondé.

La sûreté de son érudition, disent encore nos guides, égale la pénétration de son jugement et malgré des imperfections et des lacunes inévitables l'œuvre magistrale de Gibbon reste un tableau imposant d'une des plus grandes époques de l'histoire.

Devant ce beau monument qui se dresse sur une vie consacrée à un labeur acharné et à l'étude de tous les textes historiques accessibles pour en faire jaillir la lumière après les siècles qui les ont ensevelis dans l'ombre, on demeure saisi d'admiration. Il s'y glisse bien quelques inexactitudes, des défaillances dues à la fatigue d'un travail excessif. C'est ainsi, par exemple, que pour soutenir la thèse que les exagérations du prosélytisme religieux étaient condamnées, comme nous l'avons déjà fait sentir, par les meilleurs empereurs chrétiens qui y voyaient une cause de ruine pour l'empire, il résume le titre VIII des *Novelles de Majorien*<sup>1</sup>, un des derniers Césars d'Occident qui, au V<sup>e</sup> siècle, parcourut encore les vastes frontières de l'empire et chevaucha contre les Francs jusqu'aux bords du Rhin. Majorien défend de laisser prendre le voile aux femmes avant quarante ans ; les veuves qui n'avaient pas quarante ans devaient se remettre, *si elles n'avaient pas d'enfants*, pour ne pas tomber sous le coup des sanctions, surtout économiques de la loi, restriction omise par Gibbon ; enfin, pour favoriser les mariages il veut que les parents donnent à leurs filles des dots *proportionnées à leur fortune*. Gibbon traduit cet article en disant que Majorien interdit les mariages *disproportionnés d'âge*. Comme c'est Gibbon qui nous a initié à ces textes obscurs, et nous a mis ces *Novelles* dans la main, la rectification même lui appartient de plein droit.

Les de Sévery font revivre Gibbon et la lecture continue sous ses auspices.

<sup>1</sup> Cette *Novelle* intitulée de *Sanctimonialibus vel viduis et de Successionibus earum* constitue le titre VI dans l'édition du *Code Theodosien* de Mommsen. Elle est du 26 octobre 458.

Il travaillait nuit et jour ; quelquefois il se promenait, quand la goutte le laissait en repos, dans les environs immédiats de Lausanne, à Cour, sur la grève de Vidy, à la Chablière et au Désert, sous les beaux ombrages qui portent à la méditation. La chronique nous donne encore le compte de ses vêtements, les sucreries qu'il se procure chez le confiseur Sterky, enfin tous ces détails infiniment précieux qui font toucher le passé du doigt et lui donnent une seconde vie.

\* \* \*

Après Gibbon mis ainsi en pleine lumière, nous trouvons dans ce livre l'évocation saisissante du médecin Tissot, une autre gloire de Lausanne. La médecine, l'éternelle préoccupation des hommes, nous appelle. Même à travers les siècles, les augures ne se regardent pas comme tout le monde. La vraie place de Tissot est dans l'histoire de la vie sociale européenne ; il a joui d'une vogue immense dont la rumeur est montée jusqu'à nous. Mais son nom ne figurera pas dans l'histoire de la médecine s'il n'avait pas traduit en français les mémoires de Haller sur *l'irritabilité et la sensibilité*, tant il reste peu de chose des publications qui n'ont apporté aucune pierre nouvelle, si petite soit-elle, à l'édifice de la science ; il n'a pas même eu la chance, comme Tronchin, de laisser son nom à une pastille. Sa vogue est due surtout au charme personnel, à la culture, à la valeur morale de l'homme, unis à la crédulité.

La crédulité est une disposition à admettre sans preuves scientifiques que deux faits successifs sont entre eux dans une relation nécessaire de cause à effet. L'individu qui, après avoir pris une drogue quelconque, a été délivré de son mal, est convaincu que ce remède le guérit comme l'eau étanche la soif. D'une ou de quelques expériences, il conclut à une relation constante et universelle. Le malade ne croit pas à la

guérison spontanée des maladies ; il a toujours fait quelque chose et il croit à l'efficacité de l'intervention quelconque qui a précédé la guérison. De là l'immense variété de remèdes, officiels ou populaires, pour la même maladie. Toutes les armes de l'arsenal médical ont été mises en œuvre.

En thérapeutique, tous les gens sont des convaincus. Tel qui se moque de son voisin parce qu'il le voit marcher pieds nus dans les prés pour prolonger sa vie, fait un long voyage pour aller boire de l'eau. En multipliant les alternatives, il y aurait des pages plaisantes à écrire pour une plume spirituelle.

Aucun raisonnement n'entame la conviction de celui qui décrit une cure merveilleuse. Si le médecin même qui l'a soigné affirme, dans un accès de sincérité, qu'il ne lui a fait prendre que du sirop de framboise et de l'eau, il aime mieux croire que le médecin a oublié , se trompe ou se moque de lui, plutôt que de perdre sa foi. D'ailleurs, peu de médecins se donnent cette peine ; ils n'ont aucun intérêt à crier sur les toits que leurs clients sont des imbéciles, et s'ils attaquent un remède en vogue, c'est pour en offrir un autre. Le malade guéri est un convaincu. Il affirme, il devient un apôtre, et le médecin qui a vu chez un de ses semblables la lueur fixe des yeux agrandis, et le geste saccadé des mains qui trahit une conviction intime, dont seul il peut mesurer l'inanité, a beaucoup de chances pour devenir sceptique et douter de la valeur objective d'une conviction quelconque.

La genèse de la conviction médicale nous fait sentir d'emblée qu'elle est indestructible et que ses formes seules peuvent changer. D'ailleurs pourquoi sourire et s'impatienter de la crédulité des hommes. La crédulité, le besoin de croire, est un des piliers de la vie sociale, tandis que le scepticisme est un obstacle à toute activité : c'est la foi qui est la vertu fécondante. L'amoureux croit qu'il y a entre son bonheur et un être quelconque élu parmi tous les autres un

rapport nécessaire, et aussi longtemps qu'il aime, sa conviction triomphe de toutes les oppositions. L'état n'est en équilibre que quand les masses croient à tort ou à raison à la supériorité des classes dirigeantes. La croyance est un principe d'action. La vie est un combat, il vaut mieux le perdre que de ne pas l'engager.

Rien n'a moins changé que la superstition médicale, et on peut dire, sans exagération, que dans ce XVIII<sup>e</sup> siècle, où cependant l'héritage intellectuel du passé n'a été accepté que sous bénéfice d'inventaire, où tout a été remis en question, la crédulité médicale a été aussi répandue et aveugle que de nos jours, ce qui n'est pas peu dire. Le maître de l'ironie, Montesquieu, le sentait bien. Quand la médecine, dit-il, nous parle des maladies nous sentons la mort à chaque pas, mais quand on passe au traitement nous sommes assurés d'être immortels. Comme aujourd'hui, on annonçait des remèdes infaillibles pour tous les maux. On allait aux eaux, on consultait alternativement les herboristes dans les villages et les médecins célèbres dans les villes. Michel Schuppach, à Langnau, attirait dans sa lointaine vallée des princes allemands et la plus haute noblesse de France. Le margrave de Hesse et sa suite dînaient avec lui, de belles dames lui donnaient des toques de velours brodées d'or. On s'y faisait la cour, on y tournait de jolies lettres pour faire savoir des nouvelles de sa santé ou décrire l'équipage des nouveaux venus. Son nom revient sans cesse dans la correspondance. Pour se débarrasser d'un importun, une jeune femme noble faisait dire qu'elle était en traitement chez Schuppach à Langnau ; cela paraissait si naturel qu'on n'insistait pas. On mettait même en scène à Lausanne le laboratoire de Schuppach, car il y avait aussi des sceptiques. Les de Sévery donnent quelques fragments plaisants d'une comédie de Samuel de Constant, père de Rosalie. On y voit l'herboriste assis en costume de paysan, regardant attentivement une

petite fiole. Une dame élégante s'approche avec une jeune fille.

« Ia, ia, Mameselle, dit l'oracle, sans détacher les yeux du liquide... » et la dame de s'écrier : « Il a d'abord deviné ! Oui, M. le Docteur, c'est ma fille qui est malade. »

Quand la comtesse de Champagne était fatiguée de Schuppach, elle retournait consulter Tissot. Tels étaient en Suisse, on pourrait dire en Europe, les deux pôles de la crédulité universelle.

Tissot donnait ce que l'on appelait déjà des « régimes ». Sur une feuille de papier était inscrite la liste des choses permises et défendues ; on y voyait des fruits, des légumes, des apprêts divers, tout comme aujourd'hui, disent les auteurs. En fait de méthode nouvelle d'un intérêt scientifique, on pratiquait l'inoculation dont Tissot était un apôtre fervent. L'inoculation, qu'il ne faut point confondre avec la vaccine, découverte plus tard, consistait à insérer dans la peau de personnes saines le sérum des pustules d'une variole légère. Malheureusement, la maladie ainsi communiquée pouvait devenir, chez les personnes prédisposées, grave et souvent mortelle. Tissot prescrivait quelquefois des remèdes mystérieux. « M. Tissot m'a ordonné contre l'oppression, écrit M<sup>lle</sup> de Polier à des amis intimes, des remèdes que je prendrai trois semaines et qui ne peuvent se transporter. » Voilà un remède de tout repos ; il avait l'avantage de mettre à l'abri de la saignée qui guettait encore constamment ses victimes.

Un de nos confrères les plus éminents, dans un moment d'humour, donnait de la médecine une définition que nous rappelons parce qu'elle avait le don d'amuser notre regretté compatriote Edouard Rod. Il l'oubliait systématiquement pour le plaisir de se la faire répéter chaque année.

« En quoi consiste la médecine ? A donner d'abord des noms baroques et inconnus du public aux phénomènes phy-

siologiques ou pathologiques du corps humain ; ensuite à s'emparer des malades et à exercer sur eux des actions sous prétexte de les guérir. Ces actions font quelquefois du mal, rarement du bien, et n'ont le plus souvent aucun effet quelconque ; elles n'ont qu'un trait commun, c'est de s'exercer toujours aux dépens du patient. »

Protestons d'abord contre le venin que contient la dernière phrase qui veut dire sans doute que le médecin se fait toujours payer. Tissot était médecin des pauvres de la ville et donnait généreusement ses soins à tous les dénués, et Schuppach ne faisait rien payer à ceux de ses clients qui étaient paysans comme lui. C'est tout au plus s'il acceptait une poule ou un lapin. La tradition s'est du reste conservée, car l'auteur de la définition est lui-même un modèle de dévouement. D'autre part, il suffit qu'une intervention ou un traitement puisse parfois sauver la vie, pour que chacun ait le droit de chercher à courir cette chance. D'ailleurs telles méthodes, sans produire des effets éclatants, comme la propreté minutieuse dans le soin des plaies, a sans doute diminué la mortalité causée par les infections, et il y a tout de même un certain nombre de moyens préventifs et curatifs dont l'efficacité ne peut être scientifiquement contestée, comme la vaccine et le mercure. Enfin qui dira le rôle immense et bienfaisant que joue le médecin dans la société comme savant, comme conseiller, comme ami, comme confesseur laïque ? Comme savant : déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, et encore bien mieux de nos jours, le médecin était capable de poser un diagnostic ; quand un patient sait que, malgré sa souffrance, il est atteint d'une maladie légère, il est déjà guéri à moitié, sans autre remède, et cela, seul le médecin est capable de le dire. Comme conseiller et comme ami fidèle, Tissot laisse un admirable exemple. Les nombreuses lettres réunies dans le livre des Sévery sont curieuses au point de vue médical et historique, mais précieuses surtout comme

témoignage de l'estime et de la confiance qu'avait su inspirer le médecin lausannois. Le séjour de Tissot en Italie — on sait qu'il fut appelé comme professeur à Pavie — son séjour à Paris où il s'occupa quelque temps de l'éducation de son neveu, nous ont valu des lettres d'un intérêt plus général de cet homme qui a été en relation avec toutes les classes de la société de son temps, et particulièrement avec des gentilshommes et plusieurs souverains.

(*A suivre.*)

H.-F. SECRÉTAN.

---

## L'ABBAYE DE PAYERNE

---

### I

La ville de Payerne doit son nom à Paternus<sup>1</sup>, un Romain qui possédait il y a plus de quinze cents ans une partie tout au moins du domaine sur lequel cette localité s'est édifiée. Le domaine de Paternus était vraisemblablement une de ces grands propriétés dont on nous montre les tenanciers, serfs, colons ou hommes libres, groupés dans des masures bâties au bord d'un chemin formant rue, agglomération qui est à l'origine d'un grand nombre de nos villages modernes. C'était une *villa* au sens ancien du mot, et c'est dans cette agglomération que saint Maire, le premier évêque de Lausanne, qui en était devenu propriétaire à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, construisit une église dédiée à Notre Dame, et qui fut inau-

<sup>1</sup> Le nom de *Paternus* est assez fréquent en Suisse. Un *Paternus* fut au II<sup>me</sup> siècle duumvir de la colonie flavienne, à Avenches. D'autres figurent sur diverses inscriptions romaines. Un *Paternus* a donné son nom au lieu dit de Parnay, à Oulens. Celui qui a fondé Payerne nous est inconnu. Mais M. Ch. Vuillermet, dans ses fouilles de l'Abbatiale de Payerne en 1899, a trouvé, encastree dans le mur de fondation de la chapelle de Grailly, une inscription tumulaire où on lit le nom *Pater...* s'il s'agit bien de *Paternus*, nous aurions là probablement l'épitaphe du fondateur de Payerne. Aussi serait-il très important de dégager cette pierre.